

# Déclaration

du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal  
pour revitaliser l'Est de Montréal

RECONNAISSANT que l'Est de Montréal possède de nombreux atouts qui lui confèrent un immense potentiel de développement;

RECONNAISSANT que le bassin de population et de main-d'œuvre de l'Est de Montréal, conjugué à sa capacité d'accueil de nouvelles entreprises, à son activité portuaire, à ses berges et à sa proximité du centre-ville, constituent des avantages indéniables;

RECONNAISSANT que l'Est de Montréal est confronté à des défis majeurs en matière de mobilité des personnes et de transport des marchandises, en raison notamment du manque d'accès aux transports collectifs et de la congestion chronique, et que ces problèmes contribuent aux difficultés de recrutement de main-d'œuvre;

RECONNAISSANT que la contamination des sols freine le développement de l'Est de Montréal;

RECONNAISSANT que la mise en valeur et la promotion du potentiel économique de l'Est de Montréal sont insuffisantes, ce qui retarde l'attraction et la rétention d'entreprises innovantes;

RECONNAISSANT que le manque de logements abordables et de lieux culturels et de loisirs, ainsi que les difficultés d'accès aux berges du fleuve Saint-Laurent affectent la qualité de vie des résidents de l'Est de Montréal;

ATTENDU qu'il est urgent de valoriser et d'élargir le potentiel de développement de l'Est de Montréal;

ATTENDU qu'il importe de mettre en place les conditions pour faire face aux enjeux les plus déterminants du développement de l'Est de Montréal, en favorisant l'accroissement de la mobilité, le développement économique et le rehaussement de la qualité de vie, et cela afin d'assurer l'essor de Montréal et de l'ensemble de la région métropolitaine.

Par la présente Déclaration pour revitaliser l'Est de Montréal, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal s'engagent à consolider une vision commune, intégrée et innovante pour le développement de l'Est de Montréal et à entreprendre rapidement le grand chantier de revitalisation de l'Est de Montréal dans un esprit de collaboration.

## Les grands axes pour revitaliser l'Est de Montréal

Ce plan ambitieux implique la conciliation des intérêts de plusieurs acteurs et la prise en compte de multiples considérations. Des efforts de concertation considérables ont été consacrés à la relance de l'Est de Montréal depuis plusieurs années, tant par les citoyens et les groupes de la société civile que par les acteurs du milieu économique et de la zone industrialo-portuaire. En collaboration avec les parties concernées, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal entendent poursuivre les actions existantes et cibler des projets prioritaires afin de revitaliser l'Est de Montréal, à l'est du boulevard Pie-IX.

### Axe 1

#### Agir pour favoriser une mobilité durable et intégrée

##### Actions à poursuivre

- Prolongement de la ligne bleue du métro;
- Mise en place d'un service rapide par autobus sur le boulevard Pie-IX;
- Études de nouveaux projets de transport collectif par l'Autorité régionale de transport métropolitain.

##### Actions prioritaires à déployer à court terme

- Refonte du réseau d'autobus, incluant l'ajout d'autobus hybrides dans l'Est;
- Déploiement de la navette fluviale entre Pointe-aux-Trembles et le centre-ville et étude de son intégration à l'offre de transport collectif régional;
- Réaménagement de la rue Notre-Dame afin de créer un corridor de mobilité durable reliant les quartiers de la pointe de l'île au centre-ville.

### Axe 2

#### Favoriser le développement économique innovant et durable

##### Actions à poursuivre

- Développement de la zone industrialo-portuaire de Montréal et de ses différents secteurs;
- Amélioration de l'accès au port dans l'axe du boulevard de l'Assomption et raccordement au réseau routier supérieur.

##### Actions prioritaires à déployer à court terme

- Identification des sites stratégiques à décontaminer, des besoins et des collaborations requises;
- Détermination des besoins en infrastructures routières, d'eau et d'électricité;
- Mise en valeur des terrains prêts à l'investissement.

## Une vision commune

Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal développeront une vision commune pour la création d'une zone d'innovation mixte et attrayante, laquelle agira comme catalyseur de développement durable.

Certains secteurs d'activité économique seront privilégiés, dont les technologies propres, la chimie verte, l'agroalimentaire, le manufacturier innovant et la logistique avancée.

L'ensemble de ces actions seront menées parallèlement à des initiatives visant l'amélioration du milieu de vie des citoyens de l'Est de Montréal et des services qui leur sont offerts, notamment l'accès aux berges et à des espaces verts, la disponibilité de logements sociaux et abordables, une offre culturelle bonifiée et la revitalisation des artères commerciales.

Le développement de l'Est de Montréal est une excellente occasion pour le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal de mettre en œuvre leurs engagements en matière de transition écologique, de concert avec le gouvernement du Canada et la société civile.

Signée à Montréal, le 14 décembre 2018

Montréal 

Québec 



Chantal Rouleau

Ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal



Valérie Plante

Mairesse de Montréal